

Paris, le 19/07/2023

**Procès-verbal**  
**Assemblée Générale Ordinaire FFPV**  
**8 JUIN 2023 - Arzon**

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFPV se sont réunis le 8 juin 2023 à Arzon sur convocation du président.

Il a été établie une feuille de présence qui a été émarginée par les membres présents à l'AGO ou leurs représentants (149 présents ou représentés, sur 220 membres adhérents). Le quorum requis, étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

**1. Ouverture de l'AGO par Tony Binard, rapport moral du président.**

T. Binard donne lecture de l'ordre du jour et rappelle que la FFPV rassemble 220 sociétés adhérentes, 2 membres actifs composées par les unions professionnelles, 8 sociétés partenaires, une filiale FFPV conseil et formation.

La FFPV poursuit ses missions principales dans un contexte compliqué : conjoncture économique, inflation et crise de l'énergie.

Le président insiste sur la nécessité d'avancer en tissant des liens de qualité et dresse son rapport moral :

**SOCIAL**

- Les réunions avec les organisations syndicales ont porté essentiellement sur la revalorisation des salaires et accords SMP, l'inflation et la réforme des retraites influençant des échangés musclés.
- L'accord sur le développement de l'alternance pourrait aboutir à une signature.
- Suite aux travaux réalisés paritairement avec l'OPCO EP : le site internet « bouge ton avenir » est opérationnel, des supports de communication seront relayés et la démarche AFEST (formation en situation de travail) est en cours de test pour un déploiement national.

Les financements pour la formation professionnelle (développement des compétences) sont en baisse. Cette situation est inacceptable.

**SERVICE AUX ADHERENTS**

- Le président rappelle les services disponibles : SVP SOCIAL cabinet Rambaud, site internet FFPV, outils de calculs (252 demandes d'activation), CNO.

**PROMOTION DES METIERS ET FORMATION CONTINUE**

- La filiale formation continue son recrutement de formateurs et a fait l'objet d'un audit de renouvellement (Qualiopi) qui a été obtenu.
- La convention olympiades des métiers a été renouvelée suite à la rencontre avec la nouvelle présidente de WorldSkills. Par ailleurs, en février 2023 s'est tenue une réunion au lycée Astier à Aubenas dont la section menuiserie aluminium verre était menacée.
- Les finales nationales WorldSkills se tiendront à Lyon du 14 au 16 septembre et tous les adhérents et partenaires sont conviés pour soutenir le métier miroiterie.
- Le concours MOF miroiterie vitrerie n'a pas obtenu le résultat souhaité. Il n'a pas été facile à mener et nous espérons des suites positives les prochaines années.

**2. Vote du quitus donné au président**

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

**3. Rapport financier du trésorier**

En l'absence du trésorier, le président présente le compte de résultat clôturé au 31 12 2022.

Le bilan au 31 12 2022 fait état de produits à hauteur de 196 043 €, et un total de charges de 182 341€. Le résultat étant positif de 13 702 €. *Pour mémoire, dans les actifs du bilan : Les titres SI Maillot sont de 401 parts résiduelles ayant été estimées en 2018 à 500k€) (valeur de souscription : 122 K€ au bilan)*

Les collectes de cotisations reversées par les Unions à la FFPV s'élèvent à 20 610 € et les cotisations partenaires s'élèvent à 52 250€.

Les frais généraux et charges sociales sont partagées selon la convention établie avec les Unions et l'organisme de formation.

Le président rappelle la participation à 100% de la FFPV CONSEIL ET FORMATION avec son résultat réalisé au 31/12/2022.

L'OpcoEp n'a pas validé de subvention pour l'action Olympiades des métiers pour l'exercice 2022.

Le solde du don des régions sera un appui pour l'année 2023, il faudra ensuite trouver de nouveaux financements.

#### **4. Rapport du commissaire aux comptes**

Le cabinet GEREC certifie que les comptes annuels clos le 31 12 2022 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères.

#### **5. Le budget 2023 établi par le CA FFPV est présenté**

- Dépenses 216 200 € - Recettes 211 210 €

- Résultat - 4990 €, ramené à 4043 € avec le solde du don des régions (Olympiades des métiers)

#### **6. Vote du quitus donné au trésorier et affectation du résultat**

L'assemblée propose une affectation du bénéfice de 13 702 € en réserve dans les comptes de la FFPV.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec l'affectation du bénéfice en fond associatif

#### **7. Bilan des activités**

##### Social

C. Le Dévêhat, animateur de la commission sociale dresse un bilan de l'année 2022 et présente les perspectives

Composition de la commission sociale :

- La Commission Sociale de la FFPV est composée du président, d'un animateur, d'une chargée de mission et de 9 membres (dont 3 membres pour la commission élargie).

Missions de la commission sociale :

- Dans le cadre du dialogue social : représenter les intérêts des entreprises dans les différentes réunions paritaires (CPPNIC, CPNEFP, SPP).
- Actions de promotion des métiers de la branche miroiterie.
- 37 réunions sont organisées dans l'année (commission sociale, CPPNIC, CPNEFP, SPP, CA).
- Un changement de gouvernance a par ailleurs été opéré : modification de la Présidence (et vice-présidence de la CPNEFP et la présidence de la SPP est en cours).
- Il est rappelé que les réunions et négociations se sont déroulées dans un contexte d'inflation.
- 3 accords ont été signés en 2022 sur la revalorisation de la grille SMP

Rappel du poids des organisations syndicales et représentativité , pour mémoire les accords soumis à la signature peuvent être déposés en fonction de la représentativité des signataires (en 2023, l'accord proposé pour le 1<sup>er</sup> mai n'a pas pu être appliqué et l'accord proposé pour le 1<sup>er</sup> juillet est en cours de signature auprès des partenaires sociaux)

- CFDT : 37,24%
- CGT : 23,24%
- CFTC : 19,06%
- CGT-FO : 16,93%
- CFE-CGC : 3,54%

#### Rappel des effectifs sous la convention 1499

- Nombre d'entreprises (IDCC principal) : 500
- Nombre de salariés : 9700
- Nombre de salariés en équivalent-temps plein (ETP) : 8600
- Effectif salariés des entreprises adhérentes FFPV : 6208
- Effectif salariés des entreprises adhérentes UDTVP : 5253
- Effectif salariés des entreprises adhérentes UFM : 955

#### Actions CPPNIC, liste des sujets retenus pour la rédaction d'accords de branche :

- Mise en place d'un accord « santé et sécurité »
- Egalité professionnelle femme/homme et lutte contre les emplois sexués
- Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi
- Veille sur les conditions de travail
- **Emploi des jeunes, alternance/tutorat**

#### Accords de branches

##### Projet de texte finalisé par la CPPNIC

- Emploi des jeunes, alternance/tutorat

##### Projets de textes finalisés soumis par la Commission Sociale

- Accord collectif sur le dispositif du forfait jours
- Ajout à l'article relatif à la clause de non-concurrence

##### Thème du prochain projet d'accord retenu par la CPPNIC

Insertion professionnelle et maintien à l'emploi

Le rôle de France Compétences est rappelé, la CPNEFP devant prendre en compte l'évolution du modèle France Compétences qui régit les OPCOS et donc les dotations pour la formation professionnelle. Une grande bibliothèque des travaux publiés par les observatoires des branches professionnelles est mise à disposition librement sur leur site internet.

#### Actions CPNEFP :

- Le site développé par l'OPCO EP, « bouge ton avenir » présente 4 métiers de la branche miroiterie : Coupeur de verre, Conducteur de ligne, Opérateur sur commande numérique, Miroitier installateur <https://bouge-ton-avenir.fr/metiers>
- Une expérimentation est en cours : AFEST (action de formation en situation de travail)
- Expérimentation de la VAE Inversée.
- L'OPCO EP n'a pas approuvé le dossier déposé par la CPNEFP pour obtenir une aide financière de 20 k€ permettant de soutenir la FFPV dans l'organisation des WorldSkills pour la Miroiterie.

#### Actions de la SPP (section paritaire professionnelle)

- Contrat d'apprentissage : 203 départs en formation dont 105 pour les entreprises de -50 salariés.
- Contrat de professionnalisation : 136 départs en formation dont 12 pour les entreprises de -50 salariés.
- Stages : 1384 départs en formation dont 1196 pour les entreprises de -50 salariés.
- **La branche miroiterie est confrontée à une rupture de financement en 2023 pour le PDC (plan de développement des compétences -50). Cette réduction de la dotation des financements de l'OPCO est inadmissible et la branche constate un défaut d'accompagnement alors que les entreprises ont été stimulées pour former les salariés.**
- L'OPCO 21 intervient pour apporter des éclairages sur ses champs et possibilités d'actions.

T. Binard présente 2 sujets importants sur les services de santé au travail :

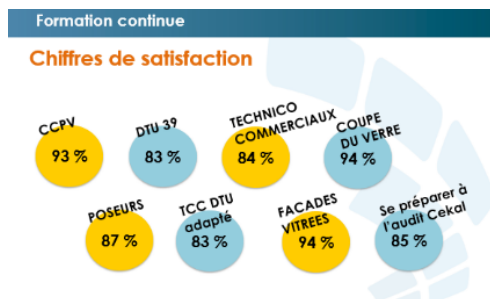
- la santé du dirigeant et du travailleur indépendant ; ces derniers bénéficiant maintenant d'un suivi au sein de la médecine du travail
- le maintien dans l'emploi, la désinsertion professionnelle : une vidéo est diffusée sur le thème « comment accompagner un salarié en difficulté à son poste de travail.

#### Communication

N. Ramon présente la refonte du site internet : une vue d'ensemble avec le nouveau style graphique est présentée, les principales rubriques étant les suivantes : missions, services, formation, actualités et actions avec un focus sur le svp social, et la CNO ; Il sera opérationnel prochainement.

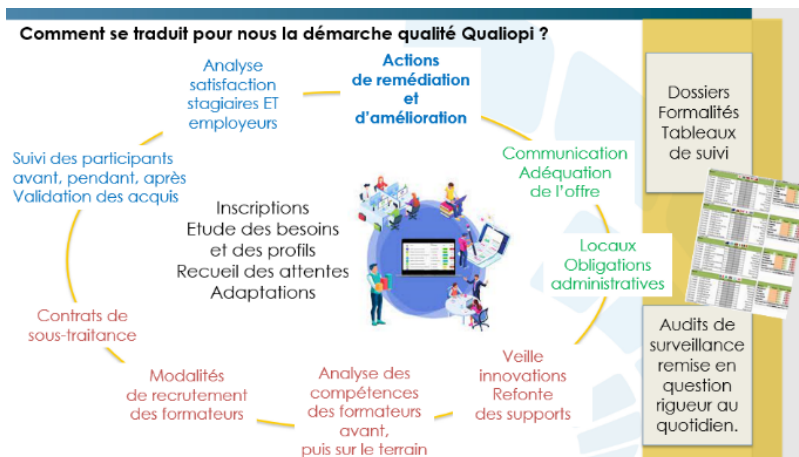
#### Formation continue

- JC Thénier rappelle les activités de l'organisme FFPV conseil et formation, filiale de la FFPV : adaptation des moyens humains et matériels, mise à jour et création de programmes, recrutement de formateurs, certification Qualiopi.
- Les formations proposées restent axées sur nos métiers de miroiterie et des adaptations sont mises en place pour tenir compte de la conjoncture économique (stages sur 1 jour, effectifs réduits, compilation de plusieurs programmes avec prise en compte des problématiques des entreprises, intra entreprise, Visio...)
- En moyenne, 200 salariés sont formés tous les ans par notre organisme de formation, environ 130 entreprises adhérentes et 70 non adhérentes.
- Les chiffres des satisfaction 2022 sont présentés ainsi qu'un témoignage en direct d'un stagiaire bénéficiaire (société Verrissima).
- Un focus est proposé sur le stage découpe du verre qui reste encore méconnu des adhérents.
- Les objectifs financiers sont atteints : ventes 2022 104 k€ résultat 13k€
- Chiffres de satisfaction



- FFPV conseil et formation, suite à l'audit de surveillance (mai 2023) vient d'obtenir un avis favorable de reconduction du certificat Qualiopi. Au dernier trimestre 2024 : un audit de renouvellement est prévu qui permettra de justifier de l'amélioration continue sur les faiblesses rencontrées.
- Le travail apporté étant très lourd, le comité directeur a validé le recrutement d'un apprenti à partir de septembre 2023 pour apporter un appui administratif, qualité et commercial.

- Démarche qualité formation, zoom sur les points de contrôle :



#### Formation initiale (JC Thénière)

La formation des jeunes reste une priorité et la profession mène différentes actions :

La FFPV entretient les liens avec l'Éducation nationale, a mené des échanges fructueux avec l'Éducation nationale afin de lutter contre le projet de fermeture de la section miroiterie au lycée Astier Aubenas. (fermeture suspendue, toutefois une vigilance est de mise), participe au référentiel métier, aux Olympiades des métiers, WorldSkills (sélections régionales et finales) avec l'aide des adhérents qui viennent en appui. Un challenge européen est également en préparation.

Autres concours : Meilleur apprenti de France, Meilleur ouvrier de France Vitrierie Miroiterie.

Les 47<sup>e</sup> finales WorldSkills Olympiades des métiers se tiendront à Lyon du 14 au 16 septembre 2023. Les adhérents et partenaires sont conviés à cette manifestation de grande envergure qui apporte une visibilité importante avec près de 60000 visiteurs, une couverture médiatique importante, la présence de nombreuses personnalités et membres du gouvernement. Une initiation à notre métier sera proposée aux visiteurs avec le stand toi aussi tu peux le faire.



En conclusion, la FFPV souhaite continuer toutes ces actions tout en ayant conscience de la relève qui est nécessaire et qui doit être préparée (bénévoles, experts terrain...). La FFPV interpelle également sur le coût financier de l'action WorldSkills et informe qu'elle devra faire appel à des ressources extérieures afin de continuer. Il est précisé que le coût d'une action se situe dans la tranche de 20 000€ à 35 000€.

### 8. Questions diverses

La société VIT revient sur le sujet du financement WorldSkills / olympiades et demande au président le nombre d'entreprises adhérentes à la FFPV. Le président confirme que 220 entreprises sont adhérentes. La société VIT propose un engagement collectif et propose que chaque entreprise effectue un don de 100€ ce qui pourrait constituer une enveloppe dédiée à l'action olympiades des métiers. Les adhérents et partenaires présents en salle répondent favorablement et avec enthousiasme à cette proposition. Il est décidé de lancer une demande de don dès validation du PV 2023 et de prendre contact avec le cabinet comptable afin de vérifier les modalités de ce versement exceptionnel.

*Aucune autre question diverse étant soulevée, le président clôture l'assemblée générale.*

Fait à Paris le 19/07/2023

Signature du président

Tony Binard

